



LES 25 ANS DU CLIS

ORDRE DU JOUR

1ère table ronde

- 1ère thématique : information et formations
- 2ème thématique : travaux des commissions
- 3ème thématique : expertises

2ème table ronde

- 1ère thématique : le CLIS dans les instances nationales et internationales
- 2ème thématique : perspectives d'avenir

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC
06 07 85 28 73 - bj@clis-bure.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE 03 29 75 98 54 - sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr
SIRET : 508377439000 15 – APE : 7120B





Table des matières

• Membres du CLIS présents ou représentés	3 & 4
• Accueil par Mme Nathalie MILLION, animatrice et journaliste	5
• Mot d'accueil de M. Jean-Louis CANOVA, Président du CLIS	5 & 6
• Programme de la soirée présenté par Mme Danielle COMBE, vice-présidente.....	6 & 7
• Présentation des intervenants	7
• Première table ronde avec la thématique information et formations par M. Denis STOLF, vice-président	7 à 14
• 2 ^{ème} thématique des travaux des commissions, animée par M. Jean-Paul LHERITIER, Président de la commission Réversibilité, Récupérabilité	15 & 16
• 3 ^{ème} thématique des expertises, animée par Mme Corinne FRANÇOIS	16 à 21
• Deuxième table ronde avec la 1 ^{ère} thématique le CLIS dans les instances nationales et internationales, animée par M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS	21 à 23
• 2 ^{ème} thématique avec les perspectives d'avenir, animée par M. Dominique LAURENT	23 à 27
• Conclusion de cette soirée par M. le Président, Jean-Louis CANOVA	28 & 29

Membres du Clis présents ou représentés

25 ANS – 25 septembre 2025

Membres de droit

M. Christophe BEX, député de la Haute-Garonne, excusé
M. Xavier DELARUE, préfet de la Meuse, représenté par M. Cyril CHARBONNIER, Aurélie REY, Christophe SIMON et Rachel DAVID
M. Franck MENONVILLE, Sénateur
Mme Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL, directrice de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, représentée par Mme Emilie BERTRAND

Conseillers Départementaux de la Meuse

M. Jean-Louis CANOVA, Président du CLIS
Mme Danielle COMBE, Vice-présidente du CLIS
Mme Sylvie ROCHON

Conseillers départementaux de la Haute-Marne

M. Bertrand OLLIVIER, trésorier du CLIS, excusé
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, excusée
M. Damien THIERIOT, excusé

Maires ou conseillers municipaux de Meuse

M. Jean-Marc ACHERE, Biencourt sur Orge
M. Gérard ANTOINE, Maire de Bure, représenté par M. Dany EDOT (suppléant)
M. Patrick BOURLART, Héville
M. François-Xavier CARRÉ, Maire de Delouze Rosières
M. Didier GROSJEAN, Maire de Montiers sur Saulx
M. Jean-Michel GUYOT, Maire de Ligny-en-Barrois et M. Fabrice VARINOT (suppléant)
M. Jean-Claude HERPIERRE, Maire d'Abainville et M. Germain LABAT (suppléant)
Mme Elisabeth JEANSON, maire déléguée de Demange-Baudignécourt
Mme Sylvie LACUISSE, Saint-Joire, et M. Laurent AUBRY, Maire (suppléant)
M. Pascal LALLEMANT, Maire de Tréveray, excusé
Mme Amandine LANGLOIS, Saint Amand sur Ornain
M. Louis LODÉ, Horville en Ornois
M. Patrick MALINGRE, Houdelaincourt, et M. Rémy BOUR, Maire
M. Bruno PIONNIER, Morley, excusé
M. Patrice ROSSI CHARDONNET, Chassei-Beaupré représenté par M. Bertrand MANCHETTE (suppléant)

Maires ou conseillers municipaux de Haute-Marne

M. Jean-Pierre BOURGEOIS, Maire d'Echenay
M. Jean-Pierre MALASPINA, Poissons, excusé
Mme Claire PEUREUX-VALANT, Paroy sur Saulx, et M. Gilbert DEPARDIEU, Maire (suppléant)
M. Luc VAN DER MENSBRUGGHE, Germisay, excusé

Représentants des associations

M. Jean-Marc FLEURY, EODRA, excusé
Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55
M. Jean-Marie HANOTEL, Président de Meuse Nature Environnement
M. Dominique LAURENT, EODRA
M. Jacques LERAY, CEDRA 52, excusé

Représentants des organisations professionnelles

M. Jean-Paul LHERITIER, UPA
M. Yves THERIN, MEDEF Haute-Marne

Représentants des syndicats agricoles

M. Jean-Pierre SIMON, confédération paysanne 55

Représentants des syndicats salariés

M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC 55
M. Michel PELTIER, CFE CGC
M. Charles VARIN, FO

Représentant les professions médicales

M. Francis LORCIN, Ordre des Médecins de la Meuse, excusé
M. Benoît VINEL, Ordre des Médecins de la Haute-Marne, excusé

Représentant les personnalités qualifiées

Mme Véronique CHODORGE, excusée
M. Robert FERNBACH, excusé
M. Jean-Michel FEUILLET, excusé
M. Denis STOLF, Vice-président du CLIS

Voix consultatives

M. Mathieu RIQUART, ASNR Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection
M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Invités

M. Maxime AMBLARD, député
MM. Jean COUDRY, Albert BARDY, Stéphane MARTIN, Pierre SUCK, anciens membres du CLIS
M. Christophe PETITJEAN (Fidurex Commissaire aux comptes)
Mme Nathalie MILLION, animatrice
M. Damien MAURY TARRIET (Andra)
M. Jacques MAMBRIANI (Eiffage)
Médias : Journal de la Haute-Marne, l'Est Républicain, Voix de la Haute-Marne, Puissance TV

Excusés

Mmes Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Sylvie MALFAIT-BENNI, MM. Bruno SIDO, Gilles LAVOCAT, Didier POIROT, Jérôme DUMONT, Nicolas LACROIX, Jean-Philippe HORREARD, Christophe BENTZ, Roland CORRIER, Michel MARIE

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Bonsoir à tous. Un mot sur cette soirée avant de passer la parole au président. Il y aura deux grands temps d'échanges. **Un premier pour regarder vers le passé et le présent**, ce qu'on a fait pendant 25 ans et ce que l'on fait aujourd'hui et puis une autre séquence **sur le futur** et un zoom un peu plus large que votre région, la Meuse et la Haute-Marne. **Que représente le CLIS au niveau national ? Que va devenir le CLIS dans les années qui viennent ?** Ce qui est une grande question que vous vous posez certainement tous et toutes.

On va prendre un temps avec les personnes installées en tribune et qui ont chacun leur rôle dédié, vous le verrez. Je compte sur vous pour poser des questions et participer, afin d'apporter votre pierre à l'édifice. N'hésitez pas !

Pour ces 25 ans, je vous demande d'accueillir et d'applaudir votre président Jean-Louis CANOVA, conseiller départemental de la Meuse et Maire d'Ancerville. Monsieur le Président, je vous laisse la parole.

M. Jean-Louis CANOVA, Président du CLIS

Merci. Mesdames et Messieurs, chers membres du CLIS, chers partenaires, chers amis. C'est avec une grande émotion, une profonde fierté et un immense honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui, pour célébrer le **25^{ème} anniversaire de notre Comité Local d'Information et de Suivi de Bure**.

Un quart de siècle et de dévouement de travail acharné, de collaborations étroites pour assurer la sûreté, la transparence et le progrès dans la gestion des déchets nucléaires. Un quart de siècle que le CLIS s'inscrit dans l'histoire de notre territoire, dans ses débats, ses espoirs et ses défis. Au-delà de notre présent, c'est aussi vers l'avenir que nous devons tourner notre regard, celui des générations futures, à qui nous devons une terre préservée, un environnement sûr et des choix éclairés. Notre région, cette terre de Meuse et de Haute-Marne porte en elle une histoire riche et complexe. C'est ici que s'est écrit depuis de nombreuses années maintenant, un chapitre particulier de l'histoire industrielle et scientifique de la France. Dès 1999, avec l'installation officielle du CLIS, le 15 novembre, notre territoire est devenu un lieu de dialogue, où se croisent enjeux nationaux et réalité locale. Depuis sa création, le CLIS de Bure a été un pilier essentiel dans l'information, la surveillance et l'accompagnement des projets liés au laboratoire de recherche souterrain. Notre mission a toujours été claire et ambitieuse. Informer de manière exhaustive, surveiller avec rigueur et accompagner avec engagement les projets, pour garantir la sécurité de tous les citoyens et la protection de notre environnement. Au fil des années, nous avons surmonté de nombreux défis et accompli des progrès significatifs. Nous avons travaillé sans relâche pour maintenir un dialogue ouvert, constructif et transparent avec toutes les parties prenantes. Les autorités locales, les scientifiques, les associations, les citoyens et les médias, ont tous été des partenaires précieux dans cette aventure collective. Notre engagement vers la transparence, la rigueur et l'excellence, a permis de bâtir une relation de confiance solide avec la communauté et de renforcer notre crédibilité à l'échelle nationale et internationale. Ces 25 années ont été rythmées par des moments forts. Les premières réunions à Bar-le-Duc en 1999 où s'est construite la mission du CLIS, informer, suivre, questionner. Les auditions devant le HCTISN, le CESER et les réunions publiques à Dammarie, Saudron et dans tant d'autres communes, où le CLIS a porté la voix des territoires. L'accueil de délégations venues du monde entier, Japon, Corée, Belgique, Angleterre, etc..., témoignant de l'intérêt international pour notre démarche. Les débats publics, les séminaires, les visites du laboratoire qui ont permis à des centaines de citoyens de s'informer et de s'exprimer. Je n'oublie pas non plus les moments de tension, de désaccords, de questions restées sans réponse. Et c'est justement cette capacité à accueillir la controverse, à la transformer en débat constructif, qui fait la force du CLIS.

Le CLIS a aussi joué un rôle clé dans la mémoire collective de notre territoire. Il a permis de documenter, d'archiver de transmettre les débats, les avis, les décisions. Il a été un lieu où s'est construit pas-à-pas

une culture commune de la clarté et du dialogue.

Je tiens ce soir, à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à ce succès remarquable, aux membres du CLIS passés et présents pour leur dévouement sans faille, leur engagement inébranlable et leur travail acharné, pour leur curiosité et leur esprit critique ; aux élus locaux qui ont toujours porté nos préoccupations avec courage et lucidité, aux partenaires institutionnels, scientifiques, et associatifs pour leur ouverture au dialogue, leur collaboration précieuse et leur soutien indéfectible. Votre confiance et votre engagement ont été des piliers essentiels pour notre Comité. Et surtout aux Meusiens et aux Hauts-Marnais, premiers impactés par le projet Cigéo, pour leur soutien continu, leur participation active et leur confiance. Tous, vous êtes le cœur battant de notre mission et notre raison d'être.

Le 25^{ème} anniversaire est une occasion exceptionnelle de célébrer nos réalisations, mais aussi de réfléchir à l'avenir avec ambition et détermination. Les défis qui nous attendent sont nombreux et complexes, mais je suis convaincu que, fort de notre expérience, de notre expertise et de notre détermination collective, nous continuerons à avancer avec succès et à relever ces défis avec brio.

Aujourd'hui, alors que le projet Cigéo est entré dans une phase décisive, notre histoire locale nous rappelle une chose essentielle : c'est ensemble, avec patience et détermination que nous avancerons. Le CLIS reste plus que jamais un acteur incontournable pour veiller à ce que les choix soient faits dans le respect de notre territoire, de ses habitants et des générations futures. Nous ne sommes que les gardiens temporaires de cette terre. Notre devoir est de la transmettre en meilleur état que nous l'avons reçue avec toute la vigilance, la rigueur et l'ouverture nécessaire.

En ce jour si spécial, je réaffirme solennellement notre engagement à poursuivre notre mission avec la même rigueur, la même passion et le même dévouement. Nous resterons vigilants, transparents et ouverts au dialogue pour garantir un avenir sûr, durable et prospère pour notre communauté et notre environnement. Nous continuerons à innover, à nous adapter, à progresser pour répondre aux besoins changeants de notre société et aux défis environnementaux de notre époque. En ce jour d'anniversaire, je souhaiterais affirmer notre attachement à cette terre, à son histoire et à ceux qui la font vivre. Le CLIS est plus qu'une instance, c'est un morceau de notre mémoire collective, un lien où se construit avec exigence et respect, l'avenir de notre territoire.

Aujourd'hui nous célébrons 25 années d'engagement, nos réalisations passées, nos projets présents et un avenir radieux pour le CLIS de Bure. Merci à vous tous pour votre présence, votre soutien et votre engagement indéfectible.

La gestion des déchets nucléaires ne peut se faire sans la confiance des territoires et des citoyens. Cette confiance s'est construite par la transparence, le dialogue et la vigilance collective. Ces mots résument parfaitement l'esprit qui anime le CLIS. Celui d'un engagement constant pour la formation, la concertation et la responsabilité envers les générations futures.

Vive le CLIS de Bure et notre engagement commun pour un avenir sûr et durable. Vive la science, vive la collaboration et vive l'espoir d'un monde meilleur pour les générations futures.

Je vous remercie.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Je vous demande maintenant d'accueillir Danielle COMBE qui est la vice-présidente et conseillère départementale de la Meuse.

Mme Danielle COMBE, vice-présidente du CLIS et Conseillère départementale de la Meuse.

Je vous remercie. C'est à moi que revient la mission de présenter le programme de la soirée.

A 18h10, nous sommes en retard : **première table ronde** avec la **thématique information et formations**

et c'est Denis STOLF, vice-président qui en parlera.

La deuxième thématique : **les travaux des commissions**. C'est M. Jean-Paul LHERITIER qui vous les présentera.

Et la troisième thématique : **les expertises** et c'est Mme Corinne FRANÇOIS qui traitera cette question.

Ensuite à 19h05, et je pense que là-aussi, il devrait y avoir un petit décalage : la **deuxième table ronde**. C'est le **CLIS dans les instances nationales et internationales** et c'est Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS, qui interviendra.

Pour **les perspectives à plus long terme**, c'est M. Dominique LAURENT qui sera mis à contribution, remplaçant au pied levé M. Jean-Marc FLEURY, empêché au dernier moment.

Les tables rondes sont animées par Mme Nathalie MILLION, journaliste scientifique.

Ensuite, à 19h50, ce sera la conclusion de cette soirée par M. le Président, Jean-Louis CANOVA et à 20h, vous serez invités au buffet proposé par le CLIS.

Bonne soirée.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

On va démarrer par deux temps, un temps pour regarder le passé et le présent et un temps pour se tourner vers le futur.

Je vais vous présenter les intervenants.

- **M. Denis STOLF**, vice-président du CLIS, après avoir été Président pendant 5 ans. Vous avez été pendant 20 ans maire de la commune de Tréveray à 10.8 km du site précisément. Un village de 650 habitants. Vous avez longtemps, avant d'avoir pris votre retraite, travaillé dans le commerce des glaces et des surgelés. Alors pourquoi je raconte cela ? C'est parce que c'est dans votre expérience professionnelle que vous avez fait une première rencontre avec le nucléaire, dans les années 1980 à Lyon, un hasard des choses, avec Phénix et Super Phénix et c'est là que vous vous êtes pour la première fois intéressé au nucléaire. Ce n'est pas une volonté mais l'histoire vous a rattrapé par la suite et vous êtes venu vous installer dans la Meuse et Bure est arrivé. Vous parlerez du « I » du CLIS, Information et formations.
- **M. Jean-Paul LHERITIER** est avec nous également, chef d'entreprise en retraite. L'entreprise LHERITIER, c'est 6 générations. C'est une entreprise familiale avec 4 sites, plomberie, chauffage et climatisation. Vous présentez la branche « artisan » au sein du CLIS et vous êtes sous la forme de boutade « le plus jeune », puisque vous avez 25 ans de participation au CLIS.
- **Mme Corine FRANÇOIS**, qui nous parlera d'un thème ô combien important, celui des expertises. Vous êtes membre du collectif meusien contre l'enfouissement des déchets, c'est Bure Stop 55, membre du CLIS depuis un petit peu moins longtemps que M. LHERITIER. Vous êtes graphiste dans le civil, militante depuis 1994 et encore sur le terrain samedi dernier. Vous nous parlerez des expertises.

On va commencer par Denis STOLF avec le « I » qui arrive en premier dans le CLIS. **Information**. Vous avez rappelé M. le Président tout à l'heure aux journalistes présents qu'il n'y a pas que le « I » dans le CLIS. Ce n'est pas une CLI, c'est un CLIS avec le « S » de **Suivi** qui vient juste après. Comment est-ce que l'on fait pour informer la population et pour former les membres du CLIS ? Qu'est-ce que vous avez fait depuis 25 ans ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

On va déjà parler de la formation. Sur le principe, on ne parle bien que de ce que l'on connaît bien. Le CLIS a mis en place depuis de nombreuses années, des visites sur les sites qui sont représentatifs du nucléaire, uniquement pour les membres volontaires, bien entendu. Donc, tous les ans, nous allons

visiter un site. Etant donné que le CLIS est renouvelé régulièrement, et notamment tous les 6 ans avec les élections municipales, certains de ses membres quittent et d'autres arrivent. Donc, il est bon d'informer également les nouveaux et de les former. L'incontournable est le site de La Hague, la seule usine de retraitement du combustible usé. Des trains de combustible usé sillonnent la France depuis plus de 50 ans, en direction de La Hague. Là-bas, le combustible usé est retraité pour être recyclé avec de l'uranium appauvri et une partie du plutonium, et nous avons 5 à 6 % de ce que l'on appelle les déchets ultimes. Tous ceux qui sont là, en principe, en ont entendu parler. Ces déchets ultimes sont pulvérisés, coulés avec du verre et mis en conteneurs d'environ 700 kg. Et ce sont ces conteneurs que l'on appelle les HA, Haute Activité, donc à vie longue, qui sont destinés, si Cigéo se fait, à descendre à - 500 mètres.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Donc, quand on va à La Hague, on est dans le concret. On voit les déchets.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Directement. On voit ce que l'on appelle la vitrification, cet amalgame avec les déchets ultimes et le verre et on voit comment cela se passe. Donc, à partir de La Hague, on peut voir comment sont organisés les transports et on va entendre parler un peu du refroidissement de ces colis, puisqu'il va falloir entre 50 et 60 ans pour arriver à refroidir un colis HA. Il faut qu'avant de venir à Bure, il descende en-dessous de 90°.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Vous formez également sur ce qui produit les déchets, c'est-à-dire les réacteurs nucléaires ? Et vous visitez d'autres sites ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Nous allons visiter d'autres sites. D'une manière assez régulière Marcoule, et pourquoi cette visite ? C'est la visite du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) au centre de recherche, de l'usine MELOX avec la fabrication de nouveau combustible qui s'appelle le MOX et qui est un amalgame entre l'uranium et le plutonium. Quelques réacteurs travaillent avec « ce carburant », le MOX, c'est dans les 900 MW. Aujourd'hui, il y a des recherches qui sont faites sur des 1300 MW, de manière à pouvoir utiliser de plus en plus de MOX. Le plutonium n'existe pas à l'état naturel, il est la résultante de l'uranium qui est brûlé dans les réacteurs. Ensuite, le troisième site que nous allons visiter de manière régulière, c'est Cadarache. C'est la vision vers le futur et c'est vraiment le laboratoire. Aujourd'hui, nous allons passer de la fission des atomes à la fusion demain. C'est le projet ITER, très important et il est tout à fait logique d'aller voir sur place ce qui se passe.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Ceci est la partie formation. On va visiter Cigéo, cela fait aussi partie de la formation.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Oui aussi. On a des propositions de visites du laboratoire d'une manière régulière pour les membres du CLIS. Mais, même si des groupes veulent passer par le CLIS pour pouvoir avoir la possibilité de visiter, nous relayons la demande, « n'importe quand », bien sûr, sur rendez-vous.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Qui a déjà participé à ces visites, La Hague, Cadarache, Marcoule ? Ou qui n'a jamais participé ? Est-ce que l'on ne voit pas toujours les mêmes, on va parler franchement ? Est-ce qu'il n'est pas difficile d'entraîner tout le monde quand cela est en semaine ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

C'est en semaine. On part sur 3 jours environ. Les visites sont limitées. Si vous allez à Marcoule, vous

faites 2 groupes de 12 personnes et vous ne pouvez pas non plus prendre plus de membres que le maximum autorisé. Ce n'est pas la peine de faire un voyage pour rester dans le bus.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Quels sont ceux qui n'y sont jamais allés ? Il y a une raison particulière ? Ce n'était pas le bon moment ? Manque de disponibilité ? Que souhaiteriez-vous madame ? Le week-end ? Vous seriez plus disponible ? Vous êtes au CLIS depuis 2021, donc vous êtes relativement jeune. Il est normal que vous ne soyez pas encore allée. Qui d'autre n'est jamais allé visiter les sites ? Tout à l'heure il y avait beaucoup de mains, mais maintenant, il n'y a plus personne ! Monsieur, il y a une raison ou pas ?

Membre du CLIS

Manque de temps ou alors autre chose de prévu, des réunions.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Qui paie quoi ? Le CLIS ? Tout est pris en charge ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Le CLIS paie et cela fait partie de l'engagement du CLIS. On ne peut pas faire visiter et faire payer.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Qui vous fait visiter ? Des gens du site ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Ce sont des ingénieurs du site, ou les directeurs ou les sous-directeurs. On est directement en relation avec les cadres du site visité.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Qu'est-ce que l'on pourrait proposer pour améliorer la formation ? Il y a des idées ? Faut-il le continuer ? Il faut changer, faire autre chose en plus ? Qu'est-ce que vous diriez ? Monsieur ?

M. Yves THÉRIN, Membre du CLIS, Président de la commission communication

C'est important que toute personne qui appartient au CLIS aille visiter, pas chaque site forcément, mais au moins plusieurs sites.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Cela resterait dans la proposition ou dans l'obligation ? On fait partie du CLIS, on y va, c'est la formation de base.

M. Yves THÉRIN, Membre du CLIS, Président de la commission communication

Ce n'est pas une obligation. Cela s'impose tout seul, je dirais. On ne peut pas donner un avis sur quelque chose si on ne sait pas de quoi on parle.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Vous avez fait les 3 déplacements plusieurs fois ? Je sais que des membres ont fait plusieurs fois les visites.

M. Yves THÉRIN, Membre du CLIS, Président de la commission communication

Oui, par exemple le site d'ITER à Cadarache, qui se trouve au sud, on l'a vu quand le projet s'installait et qui était un simple trou et on l'a revu il y a un an, prêt à fonctionner pour faire les premiers essais pour atteindre des millions de degrés.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Sur cette partie formation, est-ce que quelqu'un veut encore intervenir, donner une idée, réagir à ce que M. STOLF a dit ? Monsieur ?

M. Jean-Marie HANOTEL, membre du CLIS

Il y a des bonnes vidéos sur YouTube !

Mme Nathalie MILLION, animatrice

C'est la même chose ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Si cela vous suffit, c'est bien ! Je pense qu'en prise directe, on peut poser les questions et on a les réponses en direct. Avec YouTube, ce n'est pas encore au point. Cela va peut-être venir avec l'intelligence artificielle.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Les moments de convivialité et des repas ne sont pas sur YouTube. On est tout seul devant son écran.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Oui aussi.

Nouveau membre du CLIS

Vous ne visitez pas de réacteurs nucléaires dans le cadre de ces visites ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Non, il y a Cattenom pas loin, mais c'est déjà plus compliqué pour rentrer sur les centrales nucléaires. J'en ai visité personnellement, mais là, je suis passé par l'ANDRA. Sinon, à côté de La Hague, il y a Flamanville. Quand nous sommes allés à Flamanville, nous avons visité le chantier de l'EPR en construction. On l'a vu évoluer.

Membre du CLIS

Un réacteur en construction, mais vous n'êtes pas rentré dans un réacteur en exploitation ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Si, à Marcoule, nous avons visité Phoenix avant sa fermeture Quand vous dites : « entrer », on ne rentre pas dedans.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Il y en a qui sont rentrés et qui ne sont pas ressortis !

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

On approche et nous avons des explications.

Membre du CLIS

Je sais qu'EDF organise des visites, en général, cela ne va pas plus loin que le bâtiment des machines, exceptionnellement cela peut arriver jusqu'au bâtiment du combustible, mais...

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Il ne faut surtout pas qu'il y ait de la radioactivité !

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Pour la partie formation, cela est terminé. On va parler maintenant de l'information de la communication. Il y a la Lettre du CLIS.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Il y a la Lettre du CLIS, il y a la page Facebook, il y a régulièrement des Flash quand il y a une information spéciale. Le point le plus complexe pour le CLIS, c'est la communication et cela a toujours été.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Pourquoi cela est-il complexe ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Parce que l'ANDRA n'a pas besoin du CLIS pour faire l'apologie du stockage.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Ils n'ont pas les mêmes moyens ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Certainement pas les mêmes moyens. Le CLIS ne veut pas non plus verser dans une position stérile et non constructive. Cette marge de manœuvre, on va en parler avec le travail des commissions, et Jean-Paul en parlera plus longuement. On va parler dans la Lettre du CLIS des expertises et Corinne l'expliquera, et le leitmotiv du CLIS, c'est la sûreté et la sécurité. La communication va donc s'appuyer justement sur le travail des commissions.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Combien de Lettres ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

2 par an.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Il y a aussi encore des réunions publiques ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Oui effectivement, nous avons des assemblées générales qui sont publiques et ouvertes à tous.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

On a dit que l'on se disait tout aujourd'hui. Cela fait 25 ans. Est-ce qu'il n'y a pas une fatigue en fait ? Des gens qui ne se déplacent plus ? Est-ce qu'on lit encore la Lettre du CLIS ?

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

La Lettre du CLIS a été longtemps diffusée dans toutes les boîtes aux lettres et puis on s'est aperçu qu'effectivement, comme beaucoup de publicités, cette Lettre passait à la trappe très rapidement. Donc, on envoie maintenant la Lettre du CLIS sur abonnement, soit par informatique, soit par courrier, gratuitement. Mais, elle est envoyée régulièrement aux personnes qui sont intéressées. Effectivement, ceux qui ne veulent pas la recevoir ne la reçoivent pas.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Sur cette partie communication, est-ce que vous avez envie de réagir, poser une question, partager votre expérience ? Qu'est-ce que l'on pourrait faire de mieux ? De plus ? Pour que l'on continue au bout de 25 ans ? C'est quelque chose qui est revenu souvent dans les discussions.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

La communication et l'information doivent être régulières.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Il y a, Monsieur le Président, des journalistes qui vous posaient la question comme quoi des gens qui pensent qu'il y a déjà des déchets, par exemple à Bure et sont tout surpris quand on leur dit : « pas encore ». Comment on fait pour continuer à intéresser sur une durée aussi longue ?

M. Jean-Paul LHERITIER, UPA, Président de la commission réversibilité - récupérabilité

Je pense aujourd'hui lorsque je vous regarde, vous avez tous 25 ans !

Aujourd'hui, on doit intégrer des jeunes à l'intérieur du CLIS. C'est primordial pour retrouver une force d'animation, au niveau des jeunes élus, au niveau des communes et autres.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Qui apporterait un autre moyen de communication ? Est-ce que l'on envoie encore une Lettre quand on est élu ?

M. Maxime AMBLARD, député de la Meuse

Je suis confronté à cette interrogation. En tant que jeune parlementaire, j'essaie de trouver comment impacter les personnes de ce que l'on peut faire aujourd'hui, juste en distribuant un courrier dans une boîte aux lettres ; car l'on sait que la plupart du temps, cela finit à la poubelle, comme les publicités. C'est tout un enjeu de savoir cibler correctement. Je pense que les réseaux sociaux jouent énormément et j'ai mis personnellement l'accent dessus car cela impacte beaucoup de personnes, plus qu'une lettre parlementaire dans une boîte aux lettres deux fois par an. Donc, ce n'est pas mal de se lancer dessus, mais ce n'est pas forcément facile. Il faut essayer de se faire relayer, d'avoir une bonne visibilité. Mais garder ce format papier reste tout de même important pour les personnes qui ne vont pas sur les réseaux et qu'il ne faut pas oublier. Je pense aux personnes âgées qui aiment ce format là pour les garder informés.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Il y a une page Facebook je crois.

M. Yves THÉRIN, Membre du CLIS, Président de la commission communication

Je crois que sur le principe, le CLIS doit rester relativement neutre. Et non pas être systématiquement dans l'opposition. Notre rôle, c'est que les personnes soient intéressées et ce n'est pas facile d'avoir des habitants intéressés, sur un sujet qui est très difficile. On peut penser, mais tout le monde n'est pas d'accord dans cette salle, et c'est normal, que les personnes à qui l'Etat a donné pour tâche de s'occuper et de prévoir un futur possible pour enterrer les déchets de haute activité à vie longue en sous-sol à Bure, sont des gens qui doivent être relativement très compétents. Cela étant, il faut qu'ils soient contrôlés, qu'ils soient vérifiés pour passer les étapes les unes après les autres. Pour le grand public, cela peut être lassant. Il faut que les choses se fassent dans l'ordre. Et non pas que les personnes qui ne font que de l'opposition se répandent et que l'on ne puisse pas leur répondre, puisqu'encore une fois, on doit essayer de rester neutre et que cela n'est pas facile.

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

J'avais juste une petite remarque. Effectivement, le projet du labo existe depuis longtemps. Il y a des gens qui pensent qu'il y a des déchets. Cela fait un peu partie du paysage, mais il y a des travaux concrets qui arrivent sur le territoire. Cela risque de rendre le projet concret. C'est-à-dire, l'aménagement du territoire risque d'être relativement conséquent et d'aller assez vite. Cela risque de réveiller la population et de créer des interrogations et des questions.

Jean-Michel GUYOT, membre du CLIS

On a dit que le sujet était complexe, pas facile. Mais sur la durée, je suis d'accord. Nous avons sur le territoire un autre chantier qui vient de démarrer. C'est le contournement de Velaines. On en parlait depuis 1994. Une arlésienne, et tout d'un coup, elle sort de terre. Et là, on s'y intéresse parce que l'on change le visage. Et quand on change les visages, cela inquiète la population, cela interpelle, cela interroge et en même temps elle s'y intéresse. Pour Cigéo et l'ANDRA, il y a souvent eu l'amalgame entre le laboratoire et Cigéo. Si demain, il y a Cigéo, qu'est-ce qui se passe sur le territoire ? Bien sûr que cela va changer. Il y a des travaux à l'extérieur qui vont se faire. Il y a la ligne de chemin de fer qui va être réactivée. Il y a des contournements, il y a des changements aussi de circulation. Et là les gens quand ils sont concernés directement, là ils interpellent, ils s'interrogent et ils posent des questions. Sur chaque

sujet, d'ailleurs, c'est la façon dont la population réagit.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Quand cela devient concret, on pose des questions. Cela veut dire qu'il y aura, M. STOLF, un tournant à ne pas louper.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Le tournant est là puisque maintenant l'avis de l'Autorité de sûreté sur la DAC (Demande d'Autorisation de Création) est pour la fin de cette année. Donc, ensuite, cela va s'accélérer.

Membre du CLIS

Pour dire que si le CLIS est moins sollicité, c'est peut-être parce que le travail est bien fait, tout simplement. Je pense qu'entre la communication qui a été faite par l'ANDRA depuis plus de 20 ans, celle du CLIS faite également depuis plus de 20 ans, les personnes se sont imprégnées du projet. Que cela soit le laboratoire ou le futur Cigéo, il ne faut pas croire que les gens sont dans l'ignorance. Je l'entends souvent, ils discutent autour d'un café au bistrot, les gens parlent en famille, avec leurs enfants. Et l'information est surtout relayée par les élus locaux de proximité, les maires notamment. Donc, je pense que les gens ne sont pas dans l'ignorance. Quand ils ont besoin d'avoir un avis ou une précision, ils savent bien demander. Je pense que la communication est bien faite.

M. Jean-Marie HANOTEL, membre du CLIS

Il y a quand même quelque chose de surprenant. C'est que l'on entend assez régulièrement, la croyance d'une population locale qui croit qu'il y a déjà des déchets nucléaires au laboratoire. En termes d'information, il y a quelque chose qui m'étonne. Et encore récemment.

M. Dominique LAURENT, membre du CLIS

Je voulais dire que c'est assez difficile, même si le CLIS communique, de lutter contre la communication de l'ANDRA qui est quand même importante, je ne connais pas le budget, mais je pense que c'est énorme. L'A3 que fait le CLIS par rapport à l'ANDRA, c'est une plaquette qui est assez diffusée, avec des pages complètes dans les journaux. Il y a une communication, mais je ne suis pas d'accord lorsque l'on dit que les gens suivent. J'entends souvent dire qu'il y a des déchets. Vu la communication qui est faite, on a l'impression que cela n'est plus un laboratoire, c'est déjà un centre d'enfouissement et la plupart des habitants disent qu'il y a déjà des déchets et que cela va se faire, que cela n'est pas la peine de regarder, on n'aura pas notre avis à donner. C'est pour cela que les gens ne s'intéressent pas plus que cela.

M. Laurent AUBRY, Maire de Saint-Joire

Je ne suis pas d'accord avec vous. C'est le rôle du maire d'informer la population sur tous les sujets. J'ai eu beaucoup de demandes et à chaque fois, j'ai fait remonter à l'ANDRA. Ils ont pu directement constater, puisque l'ANDRA ouvre toujours ses portes, et descendre directement à -500 mètres. Ils ont pu constater, et quand on descend à -500 mètres avec simplement un casque, des chaussures et une blouse, on n'est pas dans les mêmes conditions que lors de la visite d'un site nucléaire. Il y a un rôle aussi de l' élu et je précise que je suis à 9,5 km du site.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

M. LHERITIER me faisait remarquer que je ne vous demandais pas de vous présenter, mais je pensais que vous vous connaissiez tous. Je vais le faire à partir de maintenant et vous demander de vous présenter et cela sera plus simple. Qui avait une question ? Ou une réaction ?

Mme Sylvie ROCHON, membre du CLIS

Je suis maire de Void-Vacon, pas à 9 km mais un peu plus loin et c'est vrai que notre population ne vient pas vers nous comme vous qui êtes tout proches. En revanche, les gens pensent qu'il y a déjà des

déchets qui sont enfouis, mais quand on évoque Cigéo, cela ne parle pas non plus à tout le monde. Peut-être vraiment dans le secteur proche, mais chez nous, il y a beaucoup de personnes qui ne savent pas ce qu'est Cigéo. Je pense qu'il faudrait aussi communiquer par rapport à Cigéo et expliquer ce projet.

M. Denis STOLF, vice-président du CLIS

Je pense que l'ANDRA peut intervenir.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Comme nous avons été invités, je prends plaisir à participer aussi. Une petite précision et je pense que cela est important, on parle beaucoup de communication et je rappelle que dans les missions de l'ANDRA, il y a une mission d'information sur ce que sont les déchets radioactifs, ce que l'on doit en faire. De toute manière, indépendamment de ce que l'on peut penser du projet et de ce que l'on fait, cela fait partie des missions qui sont confiées par l'Etat à l'agence publique que nous sommes, d'informer sur les déchets radioactifs et c'est normal aussi que l'on puisse avoir les moyens de transmettre cette information. Je vais prendre quelques exemples. Je vais même poser une question. Finalement, est-ce que c'est si grave que certaines personnes pensent qu'il y a des déchets ou qu'il n'y en a pas ? Dans le sens où ce qui compte, c'est avant toute chose qu'elles sachent que ce projet existe, qu'il y a un laboratoire, qu'il y a un questionnement autour, certains s'imaginent que c'est déjà le stockage, d'autres sont bien conscients que cela viendra plus tard. C'est très compliqué de mettre tout le monde dans le même panier. Il y a des gens qui maîtrisent parfaitement le projet et notre activité. Evidemment les élus, mais dans la population aussi. Et il y en a d'autres qui maîtrisent beaucoup moins. On fait une enquête annuellement pour savoir le niveau de connaissance sur un échantillon représentatif. On a quand même plus de 70 % des gens qui connaissent l'ANDRA, qui savent ce qu'est la finalité. Effectivement, certains s'emmêlent les pinceaux : est-ce qu'il y a dans le laboratoire des déchets ? Est-ce que nos centres d'exploitation dans l'Aube sont un peu différents d'ici ? Mais ce qui est le plus important, c'est que cela puisse faire parler, susciter des questions. Je ne suis pas totalement d'accord avec ceux qui disent : « les gens ne savent pas ou ne connaissent pas ». On fait des journées portes ouvertes et on a encore reçu près d'un millier de visiteurs et les 2/3 sont des locaux. On a, à chaque enquête publique sur les différentes procédures, de la participation. On a, à nos propres réunions publiques, de la participation. Mais, il ne faut surtout pas, pour rebondir sur les propos tenus tout à l'heure, opposer le CLIS et l'ANDRA. Chacun à un rôle différent, chacun à une mission à remplir ou des prérogatives et il est important que chacun puisse tenir son rôle. L'ANDRA continuera à donner matière à comprendre, à donner l'information – cela fait partie de notre rôle – on n'attend pas du CLIS qu'il délivre une information qui soit la même, qui soit opposée ou qui soit pour. On attend du CLIS qu'il communique aussi en transmettant, de manière à comprendre. Chacun est suffisamment intelligent pour se faire son propre avis, sa propre opinion et aussi pour avoir ou pas, la volonté de consacrer du temps à cette question, à cette problématique. Parce que l'on peut faire tout ce que l'on veut, le ticket d'entrée, si on veut vraiment maîtriser le sujet, il est relativement élevé.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Il y a un effort de compréhension.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Je pense que les membres du CLIS sont là et ils ne vont pas me contredire, il y en a certains qui sont impliqués depuis 25 ans. Ils ne savent pas encore tout, car nous, nous sommes nombreux à travailler. Et même après 25 ans, nous ne savons pas tout sur tout. C'est pour cela que nous avons une somme d'experts. Cela dépend du temps que l'on a envie d'y passer.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Merci beaucoup M. le Directeur. On va passer au chapitre suivant qui est le travail des commissions. On

va aller relativement vite, M. LHERITIER sur la commission communication, nous venons d'en parler. Il y a 5 commissions.

M. Jean-Paul LHERITIER, UPA, Président de la commission Réversibilité - récupérabilité

Nous avons 5 commissions. Vous n'avez qu'à me téléphoner, je vous expliquerai !

Un petit tour autour de ces commissions du CLIS.

1. La première, la **commission communication** qui est présidée par Yves THÉRIN. Elle réfléchit sur les différents moyens de diffuser l'information auprès du grand public et prépare les contenus des publications du CLIS, la Lettre, les parutions dans la presse...
2. La **commission aménagement du territoire**, présidée par Denis STOLF, s'intéresse à l'impact de l'implantation du projet. Elle a suivi la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en 2022, a été informée de la mise en œuvre du Projet de Développement du Territoire (PDT), et regarde la problématique des transports.
3. La **commission réversibilité - récupérabilité** que je préside, a axé son travail sur la récupérabilité, avec notamment l'appel d'offres qui n'a jamais abouti, en vue d'une expertise sur la tenue dans le temps des aciers. Merci de vous adresser directement au président pour plus de détails.
4. La **commission santé - environnement**, présidée par Jean-Marc FLEURY, qui est absent, a été un moteur pour la mise en œuvre de l'Observatoire de la Santé et des Riverains du site de Bure, OSaRiB, en partenariat avec l'ARS Grand Est, Santé publique France, l'IRSN, aujourd'hui ASNR, et la préfecture. L'objet est de réaliser un état des lieux, un état de référence sanitaire avant toute décision concernant le stockage. Puis, un suivi si le projet doit se poursuivre, pour constater, le cas échéant, des évolutions de certaines pathologies. Elle travaille également sur la réalisation d'un état de référence radiologique, avant une éventuelle autorisation de mise en service pour la phase pilote active, c'est-à-dire, des tests avec des vrais colis.
5. La **commission risques**, présidée par Robert FERNBACH, est très sollicitée en ce moment, puisque certains de ses membres participent à l'instruction de la DAC, dans le cadre du dialogue technique qui réunit le CLIS, l'ANCCLI et l'ASNR. Elle est à l'origine des deux expertises en cours demandées par le CLIS, l'une sur l'évaluation des conséquences d'une intrusion humaine involontaire dans le stockage après fermeture. L'autre sur la vérification par l'IEER, de la prise en compte dans la DAC, des recommandations faites dans un rapport réalisé pour le CLIS en 2011. Pour rappel, Mme FRANÇOIS doit prendre la parole sur les expertises.

Pour finir, on peut signaler que le CLIS met en place des groupes de travail pour participer au débat public, 2005, 2013, 2019 et celui qui va démarrer en fin d'année. Si vous souhaitez d'autres informations, allo Jean-Paul !

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Sur le travail des commissions, qu'est-ce que vous souhaitez dire sur OSaRiB en particulier, qui est peut-être le sujet dont on parle le plus en ce moment. Qui veut prendre la parole ?

M. Dominique LAURENT, EODRA

Je représente Jean-Marc FLEURY, qui n'a pas pu être présent. Il préside cette commission qui a été lancée et il pourrait en parler un peu plus que moi. C'est la première fois que sur un site on lance un observatoire sur la santé. Il faut le signaler et cela a été demandé par le CLIS et par également des opposants et des élus. Je pense que c'est quelque chose d'assez intéressant. Et il faut que l'on puisse

aller plus loin. Il y a un diagnostic qui devrait être remis en 2026 et ensuite, il faudra faire vivre cet observatoire.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Sur cette commission ou sur une autre, monsieur le Président ? La commission communication ?

M. Yves THÉRIN, Membre du CLIS, Président de la commission communication

On peut juste dire qu'à partir du moment où l'on aura les premiers résultats constatés, alors qu'il n'y a aucun déchet et aucune radioactivité extérieure rapportée sur le site, si le premier colis descend éventuellement dans 30 ou 40 ans, ce qui semble le délai probable, cela sera à ce moment-là qu'il faudra regarder une deuxième estimation. Mais jusque-là, je ne vois pas ce que l'on pourrait faire de plus.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Qui veut prendre la parole ? Sur le travail des commissions, on s'arrête là ? On va passer aux expertises. On a beaucoup de choses à dire, Madame FRANÇOIS, sur ces expertises. Cela a démarré il y a quelques années maintenant par l'expertise de l'IEER. Pourquoi l'IEER, car c'est américain ? Pourquoi c'est l'IEER qui démarre ?

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

C'est l'IEER qui démarre, puisqu'il y a eu un appel d'offres en 2003 et c'est le seul institut qui a répondu. On a trois expertises IEER. En 2003, le CLIS lance un appel d'offres européen ayant pour objet l'examen critique du programme de recherches de l'ANDRA pour déterminer l'aptitude du site de Bure au confinement géologique des déchets à haute activité à vie longue. La mission est confiée à l'IEER, qui rend un rapport final début 2005. Principales conclusions, avec des extraits, car c'était un très gros dossier et je vous lis quelques lignes. L'IEER salue la possibilité donnée au CLIS de commander un rapport d'évaluation indépendant, qui assure un niveau de surveillance complémentaire (...) inhabituel dans le cadre des programmes de sites d'enfouissement. Cela est intéressant à noter.

Le programme de recherches de l'ANDRA est excellent dans certains domaines, satisfaisant dans d'autres et insuffisants ou laisse à désirer dans d'autres cas. L'IEER formule alors de nombreuses recommandations, faisant l'hypothèse que la recherche se poursuivra sur de nombreuses années. La poursuite de la recherche ne doit pas préjuger de la faisabilité de la construction d'un centre de stockage géologique à Bure, parce qu'un tel jugement est très prématuré.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Ces recommandations, vous les avez données à l'ANDRA ?

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

C'est ça, tout à fait. Les recommandations de l'IEER sont remises à l'ANDRA qui doit y apporter des réponses. La Lettre du CLIS n° 1, la toute première, y est consacrée. Le rapport est transmis à la CNE, à l'IRSN, à l'ASN, à divers organismes et l'on parlera à la fin de l'impact. Lors du débat public sur la gestion des déchets radioactifs, le 12 septembre 2005 à Bar-le-Duc, présidé par Georges MERCADAL, qui avait organisé ce débat public, Arjun MAKHIJANI, qui est directeur de l'IEER, a été invité afin qu'il puisse témoigner de ce que l'étude commandée par le CLIS, peut apporter comme éclairage. Pour lui, la contre-expertise est absolument nécessaire si nous voulons que le public accorde confiance à ce qui lui est dit. L'étude IEER est largement évoquée dans le compte-rendu du débat public qui a suivi. Une question se pose : quelle prise en compte au Parlement dans l'élaboration de la loi 2006 qui a suivi ?

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Cela est la première expertise. La deuxième est fin 2009.

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

Fin 2009, le gouvernement saisit le CLIS d'une demande d'avis sur la proposition de Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie, ZIRA – cela doit dire quelque chose à tout le monde ici – faite par l'ANDRA. Afin de s'appuyer sur l'avis d'experts indépendants, le CLIS lance un nouvel appel d'offres international et retient à nouveau l'IEER. L'IEER rend son rapport en 2011. Extraits des recommandations : l'ANDRA a fait un excellent travail scientifique, mais ses modélisations de performance sont systématiquement optimistes. L'IEER relève un manque d'analyses probabilistes. Il recommande donc la poursuite d'études dans divers domaines, propriétés des barrières ouvragées, définition du terme source, non prise en compte des combustibles usés, évaluation des performances, évaluation de l'EDZ (la zone endommagée si l'on creuse). Ou encore les études sur la roche qui sont faites dans le laboratoire, alors que la roche ne présente pas forcément les mêmes caractéristiques dans la ZIRA. A cette époque-là, il faut savoir comment transposer les conclusions de ce qu'il y a dans le laboratoire dans la zone de 15 km², qui est devenu 30 km² aujourd'hui. L'IEER estime que le calendrier est trop tendu pour une Demande d'Autorisation de Création signée en 2015 et une mise en service en 2025. En 2025, on en est à l'instruction de la DAC, donc il y a eu pas mal de retard.

Quelles suites à ce rapport ? Le rapport est transmis au gouvernement, à l'ASN, à la CNE, à l'Office Parlementaire (OPECST), à la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). L'IEER transmet à l'ANDRA à nouveau, une série de questions. Fin 2011, le CLIS et M. MAKHIJANI, directeur de l'IEER, présentent le rapport à l'HCTISN (Haut Comité à la Transparence et à l'Information sur la Sécurité Nucléaire). La CNE auditionne l'IEER et commente ses résultats dans son rapport d'évaluation n° 6 qui est produit en novembre 2012. Une journée presse, avec une bonne répercussion dans les médias, a été organisée fin 2011 par le CLIS avec Arjun MAKHIJANI. La Lettre n° 11 du CLIS est consacrée au bilan de ce rapport.

En matière de communication, on voit que les expertises ont fait l'objet de deux lettres afin d'informer la population.

L'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire) rend en 2013, un avis sur les réponses apportées par l'ANDRA. Elle estime que l'examen des réponses apportées n'est pas de nature à remettre en cause le caractère transposable à la ZIRA des observations réalisées dans le laboratoire de Meuse/Haute-Marne.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

La troisième expertise IEER est très récente.

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

Elle est très récente et elle est dans la continuité – c'était un peu long tout à l'heure car j'ai énuméré les domaines dans lesquels l'IEER avait travaillé en 2011 – afin de donner un avis sur le dossier DAC, puisque le CLIS est saisi pour donner un avis. La commission risques du CLIS commande début 2025, une nouvelle expertise. L'objectif est de comparer certaines recommandations du rapport 2011 précédemment évoqué avec les chapitres correspondants dans le dossier DAC 2023. La question qui nous a paru très importante au niveau de la commission risques est : comment l'ANDRA a-t-elle fait évoluer certaines problématiques ?

- 4 termes d'étude : définition du terme source, performance de la roche hôte à long terme, prise en compte des paramètres utiles à l'analyse des performances, propositions sur le programme de recherche mené pendant la phase pilote et transposition des données. Effectivement, ce sont des domaines qui sont relativement complexes et on a besoin d'un œil extérieur et d'une expertise extérieure pour pouvoir avoir un avis.

Un rapport préliminaire a été remis mi-2025. La commission risques est en train d'apporter des demandes de précisions et espère avoir le rapport définitif en octobre, voire fin 2025.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Ensuite, toutes les expertises qui portent sur la géothermie, on va à nouveau retourner dans le passé. Cela a démarré il y a 20 ans maintenant.

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

C'est ça. Souvenez-vous, en 2003, l'hydrogéologue indépendant, André MOUROT, qui est un hydrogéologue local, membre du CLIS, affirme qu'un potentiel géothermique local existe, incompatible, de fait avec le projet de stockage géologique à Bure, selon la règle fondamentale de sûreté de l'ASN. On ne va pas réexpliquer les termes, mais en fait, logiquement, la règle fondamentale de sûreté de l'ASN, disait que l'on ne peut pas installer un stockage géologique nucléaire à l'aplomb d'une ressource – et cela paraît logique – qui peut intéresser les générations futures. C'est-à-dire qui pourrait provoquer l'exploitation, cela peut être du charbon, de l'or, des diamants et là, en l'occurrence, il y a un soupçon de ressource géothermique. Le CLIS demande à l'ANDRA ce qu'il en est. L'ANDRA nie un peu la présence de cette ressource – et d'étudier le surcoût qu'entraînerait le prolongement jusqu'à 1350 m des forages qui ont été effectués lors de la campagne hydrogéologique. En 2005, un appel d'offres est lancé par le CLIS, sur les moyens à mettre en œuvre pour déterminer les potentialités géothermiques dans la zone de transposition – donc la ZIRA dont on a parlé tout à l'heure – pour un éventuel stockage. Le cabinet ERDYN Consultant est retenu. Il préconise trois forages en 2007. Seul un forage nommé EST 433 est réalisé jusqu'au Trias de 1500 à 2000 mètres par l'ANDRA en 2008. M. DROUOT est alors rémunéré par le CLIS pour suivre les opérations de forage et donner son avis sur les résultats obtenus. Il assure au CLIS en 2010, que la géothermie n'a pas d'avenir à Bure. En 2011, ce résultat est remis en cause par des experts indépendants, dont M. MOUROT du CLIS. Les résultats des analyses du forage réalisé par l'ANDRA auraient été un peu faussés. Le CLIS fait un nouvel appel d'offres sur le sujet. Le cabinet suisse GEOWATT, à nouveau un cabinet extérieur car il n'y a pas eu de réponses au niveau national, est retenu. Il rend son rapport fin 2013. Ses conclusions : le forage ne s'est pas déroulé dans de bonnes conditions. Les ressources géothermiques du Trias peuvent être exploitées de manière économique. L'enfouissement des déchets radioactifs empêche l'accès aux ressources géothermiques. Le cabinet GEOWATT recommande de poursuivre la caractérisation de cette ressource. En 2014, une assemblée générale du CLIS auditionne des membres du BRGM, de l'IRSN – les acronymes doivent être familiers pour vous – et des experts indépendants. Le débat porte non seulement sur le Trias, mais aussi sur une ressource plus profonde au Permien à -2700 mètres qui est non explorée, parce que le forage EST 433 n'est pas allé assez profond.

Quelles suites à tout cela ? Le CLIS transmet le rapport GEOWATT à nouveau à l'IRSN, à la CNE, à l'ASN. Il demande à la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) la réalisation d'un forage profond jusqu'au Permien, demande qui n'aura pas de suite – et depuis, il n'y a pas de nouvelles. Le CLIS interpelle le BRGM, fait une demande d'entrevue avec le Ministère de l'Ecologie et ne reçoit pas de réponse.

Pour conclure, et pour se raccrocher à la deuxième expertise dont nous avons parlé, l'ANDRA, après avoir nié la présence d'une ressource exploitable et minimisé son importance, en disant : « pas de caractère exceptionnel », reconnaît son existence dans le dossier DAC 2023. Elle la présente comme similaire à celle qui existe à l'échelle régionale et plus largement dans le Bassin parisien, potentiellement exploitable de fait. C'est ce qui est écrit dans la DAC. L'ANDRA étudie dans la DAC les scénarios d'intrusion redoutés et finalement envisageables dans Cigéo. Selon elle, des forages au travers les galeries et alvéoles présenteraient des risques minimes et acceptables pour les opérateurs, c'est-à-dire dans les normes en vigueur, ce qui interpelle la commission risques. En 2024, le CLIS commande une expertise du volet démonstration de sûreté post-fermeture, qui est présent dans la DAC et c'est un expert allemand, NIEMEYER Umwelt GmbH qui répond – encore une fois, pas de réponse au niveau France – et il analyse actuellement le volet des scénarios de sûreté post-fermeture. Il établira aussi une comparaison avec les scénarios étudiés pour le projet nucléaire géologique de stockage en Suisse, puisqu'il y a collaboré. Les

résultats sont attendus mi-octobre, sous forme d'un rapport préliminaire et on espère avoir assez vite le rendu final.

Quelles suites pour ces deux expertises qui sont toujours en cours ? Le CLIS transmettra les rapports définitifs dans le cadre de son avis à donner sur la DAC et aux organismes officiels. A noter que pour les deux expertises en cours, l'ANDRA s'est montrée coopérative et répond aux demandes des deux cabinets d'experts.

Et puis il y a aussi les expertises qui n'ont pas abouties. C'est l'appel d'offres de demande d'expertise relative à la résistance des matériaux, l'acier dans les alvéoles HA qui n'a pas reçu de propositions.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Cela coûte combien ces expertises ? C'est une grosse partie du budget du CLIS ?

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

Pour finir, quelques mots sur le financement. Le budget du CLIS permet de réaliser des expertises dont le coût peut être élevé. C'est intéressant, et on peut le saluer, que le CLIS ait un budget qui le permette. L'IEER 2005 : 180 000 € - ERDYN 2005 : 40 000 € - IEER 2011 : 80 000 € - GEOWATT 2013 : 10 000 € - IEER 2025 : 90 000 € - NIEMEYER : 20 000 €. Donc 420 000 € pour l'ensemble.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Cela sert à quoi ces expertises et que deviennent les rapports qui sont remis ?

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

On pourra peut-être en parler après en table ronde. Le CLIS a un avis consultatif et non contraignant par rapport aux travaux de l'ANDRA. C'est-à-dire que même si on soulève des éléments rédhitoires par rapport à la poursuite du projet ou qui demanderaient beaucoup plus d'approfondissement, on a juste un avis informatif. La médiatisation des résultats de ces expertises permet d'informer la population – on l'a vu dans les Lettres du CLIS – mais les moyens sont-ils suffisants ? Difficile d'aller au-delà d'un cercle d'initiés – voire ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. Dans la région, c'est assez polarisé, l'appréhension du projet Cigéo entre les gens pour et les gens qui sont contre et au milieu des deux, cela est difficile d'arriver et de savoir comment toucher la population. Il est difficile de mesurer l'impact de ces expertises dans les processus législatifs. En quoi cela fait avancer les choses ? C'est très difficile et diffus. On voit et je vous l'ai dit tout à l'heure, les rapports ont été repris par divers organismes officiels et cela a servi dans un débat public, mais avec quel impact ? C'est difficilement mesurable. Comment trouver un écho actif auprès de la représentation politique ? Nous avons un sénateur et un député ici, c'est une question. Ces contre-expertises soulèvent des questions très importantes. L'ANDRA y répond mais cela ne nous satisfait pas toujours.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Est-ce que, messieurs, vous souhaitez répondre tout de suite ? Ce n'est pas un piège, on peut y réfléchir et répondre ensuite.

M. Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse, membre du CLIS

Il y a eu un certain nombre de textes de loi et il y en aura un qui finalisera le stockage dans le cadre de Cigéo. Nous sommes dans l'instruction de la DAC. Il va y avoir un certain nombre de consultations qui vont débiter et bien évidemment, les expertises ont toute leur place. Je crois que c'est la loi de 2006 qui a établi les CLI en périmètre de chaque Installation Nucléaire de Base (INB), pour fluidifier et apporter du dialogue local, c'est ce qui est fait au sein du CLIS. Le législateur, sous l'égide du gouvernement qui sera en fonction...

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Avant mercredi, a dit Sébastien LECORNU.

M. Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse

Je ne crois pas que ce soit dans cette temporalité qu'il y aura le prochain texte de loi. C'est plutôt mon voisin qui siège – j'y ai siégé lors de mon mandat précédent – dans une structure qui est importante au niveau du Parlement et d'ailleurs qui réunit à parité les députés et les sénateurs, c'est l'OPECST. Je représente l'OPECST au conseil d'administration de l'ANDRA et là aussi, on mène des travaux réguliers et précis notamment sur la filière nucléaire. De toute façon, l'important aujourd'hui, c'est que les choses puissent avancer dans l'instruction du dossier qui devrait être finalisé je crois en 2027/2028 et d'enrichir les débats qui ont lieu actuellement. Je ne sais pas si c'est le lieu, mais il y a une ferme volonté du Parlement de relancer la filière nucléaire, c'est un sujet de souveraineté nationale énergétique et que bien évidemment, la crédibilité de cette filière passe par là : une confiance de nos concitoyens, une sécurisation de tous les maillons de la chaîne, que ce soit l'exploitation, les centrales, leur sûreté et bien évidemment le traitement des déchets et la sécurisation qui en est réalisée. Je soutiens cette politique de relance du nucléaire et le Sénat est très constant en la matière et nous avons depuis longtemps, grâce au Général De Gaulle, maîtrisé cette filière et elle nécessite des garanties, une sûreté. C'est particulièrement important dans notre pays. C'est pour cela aussi que le choix qui est celui de la France, c'est important de le dire au travers d'EDF aujourd'hui, c'est une volonté que le parc nucléaire soit 100 % maîtrisé par l'Etat. C'est une doctrine nationale depuis le Général De Gaulle et c'est une position qui est toujours la nôtre au niveau du Sénat.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Monsieur le Député, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

M. Maxime AMBLARD, député de la Meuse

Etant élu récemment à la députation, je ne sais pas quelles expertises sont utilisées, en tout cas, je ne vois pas de contre-indication à les faire remonter au niveau de l'OPECST, pour qu'elles puissent être utilisées aussi en parallèle à l'étude de la DAC qui est faite par l'ASNR. Je trouve cela intéressant d'avoir les deux confrontations et de pouvoir peut être soulever certains points en plus pour essayer de challenger l'ANDRA sur ce qu'elle dit de ces éléments-là. Même s'ils ont sûrement et je l'espère en tout cas, intégrés ces éléments dans la DAC qui sera aussi challengée par l'ASNR de l'autre côté. En l'état actuel, je ne veux pas vous mentir, je ne peux pas vous répondre mais je vais me renseigner et je remonterai volontiers ce sujet-là au niveau de l'OPECST.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Merci beaucoup sur le travail des expertises passées, futures et à venir. Qu'est-ce que vous souhaitez dire ? On a vu certaines frustrations pour celles qui n'aboutissent pas. Est-ce que l'ANDRA souhaite répondre à ce qui a été dit ?

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

Elles n'aboutissent pas parce qu'il n'y a pas eu de réponses. Il y a eu des dossiers retirés, mais aucun organisme n'a envoyé de proposition.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Il y a une raison pour que certains organismes ne participent pas, c'est que le milieu nucléaire est assez petit. Vous, vous regardez que ceux qui candidatent ne travaillent pas avec l'ANDRA ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Oui, c'est dans le cahier des charges.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

C'est aussi une explication qui fait que peut être, cela exclut des entreprises françaises, il n'y a rien d'anormal.

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Non, c'est logique d'une certaine façon.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Sur ce dernier point, cela est totalement logique, puisque nous interdisons à des gens qui vont participer à la constitution de nos dossiers et de nos études, de donner un avis. Cela ne serait pas crédible. C'est plus que logique. Pour le reste, je ne veux pas revenir sur tout ce qui a été dit, parce que cela pourrait être très long, notamment sur le potentiel géothermique qui n'est pas extraordinaire et c'est ce que fixe la loi : il ne faut pas qu'il soit particulier par rapport à ailleurs. Donc, on est totalement favorable à ce qu'il y ait des expertises externes. Peu importe qui les porte. Aujourd'hui, c'est le CLIS, partout ailleurs autour des Installations Nucléaires de Base, ce sont les CLI (Commissions Locales d'Information), puisqu'il y a une obligation réglementaire. Pour toute installation nucléaire de base, il faut qu'il y ait une Commission Locale d'Information et qui a la capacité aussi, avec des financements qui peuvent aller jusqu'à 50 % portés par l'ASNR en fonction des sujets. Je vais prendre un exemple très concret. Il n'y a pas que le CLIS qui porte des expertises externes. Si vous allez à une heure d'ici, autour des centres de stockage de l'ANDRA dans l'Aube, la CLI du centre de stockage de l'Aube réalise depuis de nombreuses années des expertises externes, notamment en matière de surveillance de l'environnement, également sur le plan de la santé aussi. Nous y sommes très favorables. Nous sommes un établissement public et n'avons pas d'actionnaires rémunérés. Nous avons une mission à remplir, c'est protéger l'environnement de la dangerosité des déchets radioactifs. On pense, mais il faut rester humble, que nous avons parmi les meilleurs experts au monde et on sait comment aller les trouver quand on ne les a pas chez nous, pour essayer de remplir le plus correctement possible notre mission. On n'a absolument jamais peur de l'expertise tierce, on est plutôt toujours motivé à travailler avec ces experts externes, parce qu'on est confiant dans les travaux que nous produisons, mais encore une fois, on reste humble. Si cela peut faire progresser globalement le projet quel qu'en soit son périmètre, c'est toujours un intérêt pour chacun d'entre nous. On continuera à soutenir des démarches, qu'elles soient portées par un CLIS, une CLI, d'expertises externes et on continuera à ouvrir aussi bien nos installations que nos dossiers et à passer du temps pour répondre. Mais il ne faut pas faire croire, notamment au public, des choses qui seraient fausses. Avec les sommes que j'entends, il peut y avoir des expertises externes ponctuelles. Cela ne viendra jamais, et je pense que c'est cela le plus rassurant en France, concurrencer une expertise de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection, qui compte dans ses rangs, là aussi, parmi les meilleurs experts mondiaux dans le spectre d'expertises et de domaines techniques qu'il faut maîtriser pour un centre de stockage de déchets radioactifs et en particulier, en couche géologique profonde. Qu'il y ait des expertises ponctuelles externes, c'est très bien, mais ce qui est la plus grosse garantie pour le citoyen, c'est que le travail de l'ANDRA est un travail qui est extrêmement contrôlé et vérifié par des gens qui ont la compétence pour le faire, qui sont dotés par l'Etat pour le faire et là, c'est le citoyen qui parle, c'est ce que je trouve le plus rassurant.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Merci Monsieur le Directeur. Est-ce qu'il y a une autre intervention ? Une autre question ? Ou sur cette partie-là, on s'arrête ? Bien. Merci beaucoup à Corinne FRANÇOIS, à Jean-Paul LHERITIER, à Denis STOLF, de s'être prêtés au jeu. Je vous laisse regagner la salle et vous pouvez les applaudir.

Je vais demander à Benoît JAQUET et à Dominique LAURENT que vous avez déjà entendus, de venir.

Je les présente. **Benoît JAQUET** est le secrétaire général du CLIS depuis le début d'ailleurs, avec une formation de juriste. Mais je crois que vous vous étiez occupé de l'instance qui précédait le CLIS, qui s'appelait l'ILCI (Instance locale de Concertation et d'Information). Et puis **Dominique LAURENT**, que je vais remercier très chaleureusement, puisqu'il remplace, au pied levé, et cela veut dire qu'il a bossé toute cette nuit, Jean-Marc FLEURY, qui a été empêché par un petit souci de santé au dernier moment. Dans le

civil, retraité à la DDE-DIR, porte-parole de l'EODRA, des élus opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs. Cela fait une quinzaine d'années qu'il fait partie du CLIS et est maire de Bettancourt-la-Ferrée. Vous êtes notre Haut-Marnais de la soirée. Merci de représenter la Haute-Marne, près de Saint-Dizier.

M. Dominique LAURENT, EODRA

Je voulais le signaler. Tout à l'heure, j'ai un collègue maire qui a dit : « c'est aux élus d'informer la population ». Je suis dans une communauté d'agglomération qui regroupe 60 communes. 60 000 habitants, c'est plus du tiers de la Haute-Marne. Je pense que sur les 60 élus, maires des communes de la communauté d'agglomération, je dois être le seul à le faire. Je trouve cela regrettable et je ne sais pas comment les autres maires peuvent informer leur population, parce que je ne les vois jamais aux réunions du CLIS ou très rarement. Cela me soucie vraiment. En revanche, comme je suis vice-président de la communauté d'agglomération du grand Saint-Dizier, Der et vallées, quand je parle à mes collègues de Cigéo, de leur part, je n'entends qu'une chose, c'est l'argent du GIP (Groupement d'Intérêt Public). Ils sont souvent là aux assemblées du GIP. C'est ceci qui me choque un petit peu.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Merci en tout cas M. LAURENT d'avoir suppléé à la défection de M. FLEURY de la dernière minute. On va commencer avec vous, Benoît JAQUET, parce que oui, c'est vrai, le projet est un projet local, mais cela intéresse aussi tous les Français. Cela peut être national et au-delà. Le CLIS participe à des instances nationales ? Internationales ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Allons jusque-là. Au niveau national, il y a beaucoup d'instances qui tournent autour du nucléaire en général. La première instance nationale à laquelle on participe, c'est l'**ANCCLI (Association Nationale des Commissions et Comité Local d'Information)**. Les CLI existent auprès de toutes les Installations Nucléaires de Base, que cela soit des centrales, des centres de traitement, des centres de stockage etc... Et donc l'intérêt pour le CLIS d'être à l'ANCCLI, c'est par exemple de pouvoir faire passer des messages via l'ANCCLI au niveau national. Le Président de l'ANCCLI est assez actif et rencontre assez régulièrement soit des ministres, des cabinets de ministres ou des parlementaires. Et puis, cela est plus spécifique, depuis 12 ou 13 ans, avec l'ANCCLI et l'**IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire)**, aujourd'hui fusionné avec l'**ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire)**, donc aujourd'hui l'**Autorité de Sécurité Nucléaire et de Radioprotection, l'ASNR**, on avait mis en place ce que l'on a appelé le « dialogue technique » sur le projet de stockage. Il continue encore et a été renforcé à partir de 2023, puisque c'est la date à laquelle l'ANDRA a déposé sa Demande d'Autorisation de Création et qu'a commencé l'instruction technique menée par l'ASNR. Le dialogue technique, en réunissant ces trois instances et notamment les experts en sûreté nucléaire et en radioprotection de l'IRSN et d'autres experts, non institutionnels, a permis aux membres du CLIS de suivre les dossiers, mais de manière beaucoup plus approfondie. C'est-à-dire qu'il faut être volontaire et prendre du temps, parce que l'on rentre vraiment dans la technique. Ensuite, est-ce que cela influence l'instruction ? On en tirera les conclusions quand l'instruction sera terminée. C'est quelque chose de très important. Sans l'ANCCLI, on n'aurait peut-être pas eu ce dialogue, le CLIS étant le seul en France.

Je vais parler du **HCTISN (Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire)**. Le CLIS n'est pas membre, mais il est invité à toutes les séances plénières qui abordent, de près ou de loin, le projet de stockage. Par exemple, le 2 octobre, je serai à la plénière pour intervenir.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Ce comité assure la concertation sur la sécurité nucléaire ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Il se saisit régulièrement de thèmes qu'il traite ensuite avec ses propres experts. C'est un organisme

pluraliste. On trouve des personnes de toute opinion sur le nucléaire, à la fois des représentants de l'Etat, des représentants d'industriels du nucléaire, de l'ANDRA, des organismes de sûreté, aujourd'hui l'ASNR, et des ONG comme Greenpeace, France Nature Environnement et puis le CLIS et l'ANCCLI. C'est là aussi, une façon de porter notre parole dans une instance nationale et cela est important, parce qu'ils ne sont pas tous forcément au courant de ce qui se passe localement.

Je passe au **PNGMDR (Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs)**. L'Etat veut mettre en face de chaque type de déchets, une solution de gestion. Je schématise. Aujourd'hui, le CLIS participe à deux instances qui ont été mises en place depuis 2019 dans le cadre de ce PNGMDR. Une qui est la **commission Orientations**, composée de la même façon que le HCTISN – on trouve toujours un peu les mêmes personnes ou les mêmes organismes – et elle est chargée de donner les orientations du futur plan, car il est quinquennal, et l'actuel arrive à son terme et en fin d'année. Il y aura un débat public pour la rédaction du suivant. Cette commission Orientations réfléchit par rapport à ce qui a été fait dans le plan précédent et regarde ce qui n'a pas été fait, ce qui reste encore à faire ou s'il y a de nouveaux sujets, pour les intégrer dans le futur plan. Elle donne des orientations, car ce n'est pas elle qui arrête le plan, c'est le Ministère. Ensuite, il y a un groupe de travail qui lui assure le suivi de la mise en œuvre de ce plan. Cela est intéressant aussi, parce que nous avons une vision plus large qu'uniquement le projet local mais c'est aussi parce que, depuis 2019, le projet de stockage est rentré d'une certaine façon dans les discussions qui ont lieu à propos du PNGMDR. Avant 2019, le projet suivait son cours un peu parallèlement avec les lois de 1991, 2006, 2016...

A partir de 2019, des éléments sont rentrés dans les discussions pour l'élaboration de ce plan et cela me paraît important et nous y participons pleinement.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

D'une façon générale, vous essayer de participer à tout ce qui est débat public ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Oui, mais pas forcément, ça ne tombe pas sous le sens. On a toujours voté au sein du CLIS pour être sûr que tout le monde était d'accord pour participer. Le débat public, certains pensent que cela ne sert à rien, d'autres trouvent que cela est intéressant et qu'il faut y être, mais il y a toujours des discussions là-dessus. Le débat n'est pas forcément clos. Jusqu'à maintenant, on a toujours participé et on a apporté des avis, des recommandations sur les points qui nous intéressaient. Tous les débats ne portent pas uniquement sur le projet de stockage.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Au niveau européen, SITEX ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

SITEX est un réseau d'experts en sûreté nucléaire et en radioprotection qui comprend notamment tous les organismes de type IRSN en France, donc les homologues de l'IRSN mais aussi de l'ASN, qui sont aujourd'hui réunis, de différents pays européens, une dizaine. Également des ONG et des organismes comme le CLIS qui en fait, là, voient l'intérêt d'avoir une autre audience d'une part, mais aussi des contacts avec des experts, qui peuvent aussi nous apporter des éclairages sur certains thèmes. Typiquement, l'expertise qui est en cours sur l'intrusion humaine involontaire dans le stockage après fermeture est venue grâce aux relations via SITEX. On avait fait un appel d'offres qui était infructueux, mais par ce biais, on est arrivé à trouver un expert qui aujourd'hui travaille et rendra son rapport très prochainement.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Et puis il y a les invitations à des conférences internationales au-delà de nos frontières sur la question du stockage.

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Oui c'est vrai. Il y a plusieurs organismes :

- **L'AIEA (Agence Internationale pour l'Energie Atomique)** basée à Vienne qui organise régulièrement une conférence internationale tous les 3 ans et soit on assiste ou soit on participe et cela permet de savoir de ce qui se passe dans le monde sur cette question.
- **L'AEN (Agence pour l'Energie Nucléaire)** qui est un organisme dépendant de l'OCDE, qui organise des séminaires assez régulièrement sur les questions de participation du public, de politique de concertation... Nous sommes là-aussi invités à intervenir pour dire ce que nous faisons et pour apprendre ce que font les autres.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Je vous propose d'enchaîner et on reprendra ensuite les questions de la salle, on pourra parler ensemble de vos participations aux instances nationales et internationales et puisque l'on a dit que l'on regardait vers le futur, allons-y maintenant, Dominique LAURENT. Je crois que l'instruction de la DAC est en cours, c'est-à-dire que le laboratoire va avoir une durée de vie plus précise et le CLIS est un peu lié à ce laboratoire. Quid du CLIS ?

M. Dominique LAURENT, EODRA

Que va devenir le CLIS après l'autorisation de la DAC ? Est-ce qu'il ne sera pas supprimé ou est-ce qu'il va fonctionner d'une autre manière et avec un autre financement ? On n'aura peut-être pas les mêmes financements que nous avons à l'heure actuelle pour pouvoir fonctionner. C'est la crainte que l'on peut avoir pour la pérennité du CLIS.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

M. JAQUET, vous donnez une petite précision. La pérennité du CLIS, c'est quoi ? Quand la phase pilote va démarrer, le CLIS va disparaître ? Ou est-ce que cela peut arriver avant ? On a une date ou pas ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Non, pas vraiment. Aujourd'hui, on peut dire que le CLIS, c'est la loi de 1991, il est lié au laboratoire. Il est là au moins jusqu'à 2030, on en est sûr. Le CLIS *a priori* peut aller jusqu'à 2030. Après, si jamais l'ANDRA est autorisée à construire, à un moment donné – et j'avoue que je n'ai pas trouvé dans les textes à quel moment précis - cela sera considéré comme une Installation Nucléaire de Base. A partir du moment où cela devient une INB, il faut une CLI, qui est à la charge des départements. La question est à quel moment la CLI devient d'une certaine façon obligatoire ? Si le département ne le fait pas, je crois que c'est le préfet qui le fait d'office. L'idée n'est pas que le CLIS disparaisse et qu'une CLI réapparaisse plus tard, c'est que le CLIS se transforme en CLI.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Est-ce que cela serait problématique que le CLIS disparaisse ? Vous êtes le seul CLIS, par rapport aux CLI.

M. Dominique LAURENT, EODRA

C'est surtout le financement du fonctionnement du CLIS.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Pouvez-vous nous expliquer ? Aujourd'hui le budget est de 300 000 euros, moitié Etat, moitié producteurs de déchets.

M. Dominique LAURENT, EODRA

Cette somme-là ne serait plus assurée et ce seraient les conseils départementaux, Haute-Marne et Meuse, qui financeraient le fonctionnement de la CLI.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

On ne serait plus à 300 000 euros.

M. Dominique LAURENT, EODRA

A votre bon cœur !

Mme Nathalie MILLION, animatrice

C'est cela la principale interrogation ? C'est vraiment une inquiétude ?

M. Dominique LAURENT, EODRA

C'est important puisque l'on voit qu'il y a eu des expertises réalisées. La présentation de Corinne a été vraiment très intéressante, car l'on voit qu'il y a des choses de faites. On a beaucoup parlé dans cette soirée de la communication, et de l'utilité du CLIS, mais on s'aperçoit qu'il y a eu des expertises réalisées qui sont très intéressantes et qui mettent le point sur des détails vraiment importants pour ce projet d'enfouissement.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

C'est-à-dire s'il y avait moins d'argent, si vous devenez une CLI, il n'y aurait plus les moyens de continuer ces expertises dans le temps ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Les CLI ont des moyens en direct par le ou les départements. Généralement, on ne peut pas dire que cela soit des budgets énormes. Il y a quelques CLI qui sont passées en association, qui ont des garanties sur leur budget de fonctionnement, mais c'est relativement rare. En revanche, il y a la possibilité de faire appel à un financement via l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection, l'ASNR. Si une CLI monte un projet d'expertises ou de suivi de l'environnement autour d'un site, elle peut faire une demande auprès de l'ASNR pour obtenir un financement pour mettre en œuvre ce suivi ou cette expertise ; cela est possible. Mais je pense que ce n'est pas au même niveau que ce que le CLIS a pu faire depuis qu'il existe.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

M. LAURENT, vous en discuter au sein du CLIS de cette question ?

M. Dominique LAURENT, EODRA

C'est plutôt Jean-Marc qui assiste au conseil d'administration. On en parle aussi au niveau de l'association. C'est une question que l'on se pose.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

La partie argent, on le comprend bien, c'est ce qui vient tout de suite à l'esprit. Mais il y a aussi autre chose, je vous écoute et vous connaissais peu avant de venir ici. Je ne sais pas s'il y a un autre endroit en France où l'on peut entendre le directeur de l'ANDRA, un député et un sénateur, des représentants de syndicats, des élus, des simples citoyens, des opposants, des gens qui sont pour, parler aussi calmement, et cela depuis 25 ans ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Cela n'a pas toujours été aussi calme.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Si demain le CLIS disparaît, on recommence à partir d'une page blanche ?

M. Dominique LAURENT, EODRA

Oui, le CLIS a travaillé sur un laboratoire. Peut-être que si demain on travaille sur le sujet de l'enfouissement, cela va changer la donne. Peut-être qu'il y aura un durcissement des positions. Cela

peut-être sera un peu plus compliqué.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

On se connaît, donc on se fait confiance ?

M. Dominique LAURENT, EODRA

Oui pour l'instant.

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

On peut ajouter que le CLIS a une particularité, au-delà de son financement, c'est aussi le fait qu'il suit un projet et non pas une installation déjà là. Si l'autorisation est délivrée de construire, il y aura la construction, et pour l'ANDRA cela marque le début de la **Phase Industrielle Pilote**. C'est-à-dire que l'autorisation de construction n'est pas le démarrage du stockage en exploitation industrielle. C'est le début d'une phase pilote et cela veut dire qu'il y a toute une phase, dont la durée n'est pas connue, au cours de laquelle il s'agira encore de suivre de manière très technique ce qui sera fait au cours de cette phase. C'est seulement à l'issue de la phase pilote que le Parlement sera appelé à se prononcer pour la poursuite du stockage, cette fois industrielle, ou la prolongation de la phase pilote ou l'arrêt.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Donc, suivi par un CLIS ou une CLI pour cette phase pilote ?

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Je pense que l'on arrivera à une CLI. Il y a une partie de la phase pilote avec des déchets radioactifs.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

La CLI est obligatoire, qu'il y ait des déchets ou pas, pendant toute la phase de construction. Si on est autorisé à créer, il faudra qu'il y ait une CLI. Ce n'est pas à la minute où l'on aura l'autorisation. Les conseils départementaux pour certains les mettent juste avant, ou d'autres juste après. Ce qui est particulier, c'est le CLIS qui a été mis en place sur le modèle des CLI mais simplement pour le laboratoire et le projet. En revanche, la CLI, il n'y a pas d'ambiguïté, la loi qui couvre la totalité des installations nucléaires de France ne va pas changer. Donc, il y aura une CLI.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Et la CLI ne sera pas le CLIS.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Non, la composition de la CLI est très proche, parce qu'il y a différents collèges, avec des associations, des élus et cela peut même s'ouvrir, parce que les CLI peuvent adapter leur composition et elles le font. La vraie question évoquée n'est pas tant sur les missions, puisque les missions d'une CLI et d'un CLIS se ressemblent. L'important, c'est pour les gens qui vivent sur le territoire et qui ont besoin d'avoir des courroies de transmission pour recevoir des informations. Pour eux, cela sera transparent, soit une CLI ou un CLIS. Mais il n'y a aucune ambiguïté, la CLI est obligatoire si on reçoit l'autorisation de création.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Le budget selon vous sera le même ?

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Il n'y a pas un budget, et les budgets des CLI sont très différents.

Je suis membre d'autres CLI, certaines ont entre 150 000 et 200 000 euros. Pour d'autres, c'est plus proche de 80 000 €. Cela dépend des départements et les élus qui sont aussi membres, votent pour suivre ces instances. Où je ne vous rejoins pas tout à fait, c'est au niveau des expertises. Pour l'avoir vécu, l'ASNR peut couvrir une part non négligeable des expertises et M. RICQUART pourra le compléter. Par exemple,

dans l'Aube, il y a eu des budgets conséquents pour justement les campagnes de suivi environnemental, sachant que derrière les besoins d'expertises, si je prends l'exemple, toujours de l'Aube que je connais bien, au niveau de tout ce qui est suivi sanitaire, finalement, ce n'est pas la CLI qui mobilise ces financements. La CLI a permis de mobiliser des financements d'Etat pour que l'ORS, l'ARS, Santé publique France puissent mettre en place des choses, avec des budgets qui ne sont pas directement payés par la CLI mais parce qu'elle a pu les mobiliser. Ce qui compte, c'est que les missions perdurent.

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

C'est cela aussi pour l'observatoire OSaRiB pour lequel l'ARS et Santé publique France assurent en grande partie le financement. Le CLIS participe financièrement, assez faiblement, à la réalisation de l'état de référence et puis au suivi s'il y a. Cela signifie aussi que dans la durée, il faudra des moyens pour pouvoir continuer ce suivi. Le projet, le stockage, si jamais il se fait, c'est sur une très longue durée. Il faut envisager des financements pérennes, minimum 100 ans.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Pour que tout le monde l'ait bien en tête, un complément. Pour Cigéo, il y a une particularité au niveau de la gouvernance, puisqu'en plus, il y a un plan général d'exploitation qui intègre qu'il doit y avoir des instances dans la gouvernance de l'installation qui n'existe pas pour les installations nucléaires de base, avec des rendez-vous, des rapports qui doivent être émis au moins tous les 5 ans. Ce plan de gouvernance doit être remis à jour et de toute façon, il y aura en plus des spécificités que l'on est collectivement en train de construire. On parlait tout à l'heure de concertation et quand on parle de la gouvernance du projet, notre métier, c'est de concevoir une installation sûre. C'est d'expliquer, c'est peut-être un jour de l'exploiter si nous sommes autorisés ; en revanche, après, vivre autour de ces installations, c'est quelque chose de global et qui dépasse le maître d'ouvrage que nous sommes et qui concerne bien évidemment tout le territoire. Il y a des équilibres à trouver, des façons de travailler. Partout, c'est nécessaire qu'il y ait des gens qui s'investissent, qu'ils soient pour ou contre, c'est nécessaire pour faire une transmission avec la population notamment.

M. Rémy BOUR, Maire d'Houdelaincourt et Conseiller départemental

S'agissant du financement futur de la CLI, il ne faut pas oublier que lors de la création, les départements vont percevoir de la fiscalité, d'où l'importance de se battre pour qu'elle soit importante. Les gens ont du mal à se battre pour cela. Cela peut servir à cela. Et pourquoi pas dans la loi de finances dédier une partie de cette fiscalité versée aux départements à destination de la CLI ; cela peut être une solution. Il faut savoir en parler et demander.

M. Benoît JAQUET, secrétaire général du CLIS

Vous avez raison et on y réfléchit au CLIS. Nous envisageons de constituer un petit groupe qui représentera le CLIS auprès du Ministère pour faire ce type de demande et voir ce qu'il est possible de faire.

M. Jacques MAMBRIANI

Je travaille pour EIFFAGE. Je voulais simplement, du fait de mes responsabilités antérieures, vous donner le budget de la CLI de Cattenom qui est de 40 000 euros par an. C'est le département de la Moselle qui y contribue. Dont au moins 20 % pour les frais de traduction puisqu'il y a des instances allemandes qui participent. C'est très peu. 50 % sont payés par le département et 50 % sont demandés à l'ASN pour abonder.

M. Mathieu RICQUART, ASNR

Je suis le chef de la division de Châlons-en-Champagne de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection, division qui a la compétence sur la moitié du territoire dans la région Grand Est. Effectivement, la participation de l'ASNR au fonctionnement des CLI est variable en fonction du

dynamisme des CLI. Les CLI, par exemple autour du Tricastin, ont un budget assez important et abondé de façon assez importante par l'ASNR. D'autres CLI sont un peu moins dynamiques et Cattenom est dans la moyenne. On avait des budgets dans la région Grand Est qui sont assez variables et M. TORRES a cité tout à l'heure la CLI du Centre de Stockage de l'Aube. La participation au financement de cette CLI par l'ASNR est de 25 000 €, ce qui n'est pas tout à fait la moitié. C'est le signe que cette CLI est assez dynamique. Nul doute que la future CLI de Cigéo aura beaucoup de dynamisme et fera l'objet d'un financement assez conséquent de l'ASNR.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

C'est enregistré ? C'est signé ? Merci.

M. Patrice TORRES, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

Ce sont principalement les départements qui font financeurs pour le fonctionnement d'une CLI et ce qu'il est important de noter, c'est que cela dépend des projets. Quand il y a une expertise à faire réaliser, quand il y a une surveillance complémentaire ou autre, la CLI va avoir plus que s'il elle n'a pas cela et que si elle se limite à une partie plus informative. Pour information, la CLI de Cadarache, c'est 250 000 €. Côté Flamanville, il y en a une pour ORANO La Hague, une pour le centre de stockage de la Manche, une pour Flamanville et quand on fait la somme sur le même secteur, il peut y avoir des budgets. Mais d'un côté je comprends l'échange et la discussion et ce qui compte avant tout, c'est pour faire quoi ? Et s'il y a des actions qui sont intelligentes, en général, sur des projets comme cela, on trouve toujours des budgets pour pouvoir réaliser les actions.

Mme Nathalie MILLION, animatrice

Y-a-t-il une dernière intervention ? Une dernière question dans la salle ? Avant de passer à la conclusion ? C'est bon pour vous tous ? Aucun regret ? Merci beaucoup. Merci à Benoît JAQUET et merci chaleureusement à Dominique LAURENT. Ce n'était pas facile. Vous pouvez les applaudir.

Il a fait le mot d'introduction, il va faire le mot de conclusion. Je vous demande d'accueillir une nouvelle fois le Président Jean-Louis CANOVA.

M. Jean-Louis CANOVA, Président du CLIS

Je voulais tous vous remercier d'avoir participé à ce 25^{ème} anniversaire du CLIS. Peut-être que l'on se verra pour le 50^{ème}, on verra bien.

Ce que j'apprécie au CLIS, c'est que chacun se respecte et je crois que cela est très important que ceux qui sont pour et ceux qui sont contre discutent et se respectent. C'est déjà une très bonne chose.

Vous avez sûrement déjà entendu dire que le CLIS ne servait pas à grand-chose, mais tous les exposés que vous avez eus ce soir prouvent qu'on est là depuis 25 ans et que nous avons fait du bon boulot. On n'est pas toujours d'accord, c'est sûr, c'est compliqué, mais je crois que nous sommes une instance qui est importante dans le dispositif et qu'on sert à quelque chose. Voilà simplement ce que je voulais dire. Avant de vous inviter au buffet avant de repartir, je voudrais que M. COUDRY vienne me rejoindre.

M. COUDRY est une personne qui est au CLIS depuis des années et depuis le début, presque autant d'ancienneté que M. JAQUET. M. COUDRY va malheureusement nous quitter. Peut-être qu'un jour il reviendra en expert ou en personnalité qualifiée, mais pour l'instant, M. COUDRY, je vous ai préparé un petit mot car je ne pouvais pas vous laisser partir comme cela.

Au nom du CLIS, je tiens à vous exprimer toute notre reconnaissance pour votre engagement constant et votre participation active au sein de notre instance tout au long de ces nombreuses années.

Je ne pouvais pas vous laisser partir, sans que le CLIS vous offre un petit cadeau. Merci encore.

M. Jean COUDRY

Simplement, et effectivement depuis 25 ans, on a participé d'une façon quelquefois différente, à la rencontre des habitants des villages du secteur. On venait à la demande des maires passer une soirée en réunissant la totalité de la population, dans la mesure où elle était présente et cela s'est estompé avec le temps. Au début, on a eu des réunions très fructueuses où l'on se réunissait à 3 ou 4 pour représenter le CLIS et quelquefois avec des avis totalement différents parmi les membres. Si bien que cela nous permettait de répondre aux gens qui venaient nous poser des questions avec des avis quelquefois totalement différents et ce qui permettait aux habitants de porter un jugement un peu plus serein. Je crois par ailleurs que ces visites que nous avons faites, que cela soit Cadarache, Marcoule ou ailleurs, ont été toujours très importantes. Quand on arrive sur place, que l'on voit les problèmes qui sont posés, cela nous permet de porter un jugement beaucoup plus concret que quand on lit un document. Il est nécessaire et je pense que tous ceux qui ne peuvent pas passer un certain temps sur ces sites ratent quelque chose. Il faut consacrer du temps pour pouvoir porter un jugement. Voilà.

M. Jean-Louis CANOVA, Président du CLIS

Merci Beaucoup M. COUDRY.

Je vous remercie tous à nouveau. Je remercie également Sandrine et Benoît pour la mise en place de la réalisation de ce 25^{ème} anniversaire. Merci à Mme MILLION pour avoir animé et réguler ces débats et je vous invite à prendre le verre de l'amitié en espérant que vous restez tous dîner avec nous.



18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC
06 07 85 28 73 - bj@clis-bure.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE 03 29 75 98 54 - sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr
SIRET : 508377439000 15 – APE : 7120B

